



Rentrée scolaire 2024-2025

DOSSIER DE PRESSE

















CONTACTS PRESSE

 $Laure\ Hubidos\ -\ laure.hubidos\ @bourgognefranchecomte.fr\ -\ t\'el: 06\ 08\ 37\ 99\ 02$



SOMMAIRE

- Les lycées : chiffres clés
- Rentrée 2024/2025 : Les principaux travaux en cours
- Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) ambitieux
- Des mesures pour faire face à la forte hausse des dépenses énergétiques
- Des tarifs maintenus à l'identique pour les services de restauration et d'internat
- ♦ L'alimentation locale et bio dans les cantines des lycées
- Un transport scolaire régional gratuit pour les élèves ayants droit
- Des aides pour les ressources pédagogiques et pour l'équipement professionnel et informatique
- Des outils numériques adaptés
- L'orientation et les actions péri-pédagogiques à destination des jeunes
- ♦ La stratégie régionale « Éducation-formation »
- Les visites de rentrée, lundi 2 septembre 2024

Lycée Clos Maire à Beaune (Côte-d'Or) Lycée Victor Bérard à Morez (Jura)

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18 Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02



Les lycées : chiffres clés

- 128 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté
- 224 sites, 1 456 bâtiments sur plus de 2 300 000 m₿
- Budget 2024 consacré aux lycées : 344,78 M€, dont 138,77 M€ en ressources humaines (agents techniques des lycées)

BUDGET GLOBAL

Vote du BP 2024 (AP/AE) - Assemblée plénière 7-8-9 février 2024

Direction des lycées	Direction de la gestion patrimoniale immobilière	Direction du numérique éducatif	Direction des ressources humaines (personnels techniques des lycées)	TOTAL
94,95 M€	105,42 M€	5,64 M€	138, 77 M€ *	344,78 M€

^{*}Intègre le programme FIPHFP (fonctionnement-investissement)

- Plus de 170 opérations de travaux en cours pour un montant de plus de 620 M€
- 2 815 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien); 400 agents contractuels supplémentaires
- 103 771 lycéens, dont 84 172 dans les établissements publics
- 9 808 jeunes choisissent l'enseignement agricole (public ou privé)
- 14 642 lycéens hébergés dans les internats des lycées publics
- Plus de 10 millions de repas servis par an
- Un parc informatique de 40 000 ordinateurs et de 7 000 ordinateurs personnels distribués (dispositif Ordil)
- Eclat-BFC: un même espace numérique de travail (ENT) partagé entre les 128 lycées, 220 collèges et 590 écoles de Bourgogne-Franche-Comté; 250 000 personnes (élèves, enseignants, parents) disposent d'un compte utilisateur lycée.





Lycée Les Marcs-d'Or de Dijon (21)



Lycée Edgar Faure - Morteau (25)



Lycée Friant à Poligny (39)



LPA du Morvan - Château-Chinon (58)



Lycées Belin et Munier - Vesoul (70)



Lycée Mathias de Chalon-sur-Saône (71)



Lycée Amyot - Auxerre (89)



Futur bâtiment Energie - Belfort (90)



Rentrée 2024/2025 Les principaux travaux en cours

En 2024, la Région poursuit des opérations initiées ces dernières années. Elles en sont à différents stades d'exécution et concernent des restructurations ou modernisations, du gros entretien, de l'accessibilité et de la sécurisation. En parallèle, la Région met en œuvre un plan pluriannuel d'investissement de 2,3 milliards d'euros nouveaux, adopté en 2023.

843 M€ consacrés aux lycées :

- → 697 M€ consacrés au patrimoine des lycées
- → 146,2 M€ consacrés à l'équipement des lycées

Les principales opérations réceptionnées ou en cours sur l'ensemble du territoire sont listées ci-dessous par département. Les montants sont indiqués « toutes dépenses comprises » (TDC).

Département de la Côte-d'Or (21)

→ Opérations réceptionnées en 2023 :

Dijon - Lycée polyvalent Les Marcs d'Or: amélioration thermique des bâtiments A (restauration-externat-logements) et B (administration-externat) (phase 3) – coût opération phases 3 et 4: 4 650 000 € TDC

- Beaune Lycée polyvalent Clos Maire : réfection totale des façades des bâtiments A, C, D, E et H (isolation par l'extérieur) et toiture bâtiment B – coût opération : 6 400 000 € TDC – en cours de travaux
- Châtillon-sur-Seine LEGTA La Barotte: reconstruction du restaurant scolaire, aménagement de l'ancienne demi-pension en internat et externat, et mise en sécurité des internats – coût de l'opération: 4 670 000 € TDC
- Dijon Lycée Hippolyte Fontaine : restructuration des ateliers maintenance automobile et carrosserie et structures métalliques (bâtiments F et B) – coût opération : 6 800 000 € TDC – en cours de travaux
- Dijon Lycée polyvalent Le Castel: rénovation des bâtiments n° 12 administration-externat, et 14 externat coût opération: 13 930 000 € TDC en cours de travaux
- Dijon Lycée Charles de Gaulle : travaux de finalisation du raccordement au réseau de chauffage urbain – coût de l'opération : 1 950 000 €
- **Dijon Lycée Gustave Eiffel :** poursuite de la réfection des blocs douches et des sanitaires de l'internat coût de l'opération : 1 400 000 €

Département du Doubs (25)

→ Opérations réceptionnées en 2023 et 2024 :

- Besançon Lycée Pergaud : réfection du gymnase Goupil coût opération : 590 000 € TDC
- Besançon LGT Victor Hugo: construction d'un service commun de restauration au lycée Victor Hugo (mutualisation avec le lycée Tristan Bernard) – coût opération: 13 200 000 € TDC

→ Opérations en cours en 2024 :

- Baume-Les-Dames LP Jouffroy d'Abbans : modernisation du service d'hébergement coût opération : 7 600 000 € TDC – en cours de travaux
- Besançon LGT Pergaud : modernisation de l'internat coût opération : 15 500 000 € TDC en cours de travaux
- Besançon LPO Jules Haag: remplacement des menuiseries extérieures de l'externat coût opération : 2 200 000 € TDC – en cours de travaux
- Besançon Construction Institut de formation des professions de santé (IFPS) coût opération : 29 000 000 € TDC – en cours de travaux
- Dannemarie LEGTA Granvelle: construction de la demi-pension –coût opération: 7 500 000 €
 TDC en cours d'études
- Morteau LPO Edgar Faure
 - o restructuration du lycée coût opération : 20 400 000 € TDC en cours de travaux
 - restructuration de la chaufferie biomasse coût opération : 3 500 000 € TDC
 en cours de travaux
- Pontarlier LPO Marmier :
 - o rénovation réseau ECS coût opération : 900 000 € TDC en cours de travaux
 - augmentation de la capacité du service d'hébergement coût opération :
 6 350 000 € TDC en cours d'études

Département du Jura (39)

→ Opérations réceptionnées en 2023 :

• Champagnole - LPO Paul Emile Victor : rapatriement des ateliers sur le site principal — coût opération : 7 900 000 € TDC

- Champagnole LPO Victor : rénovation réseau voix-données-images coût opération : 800 000 € TDC en cours de travaux
- Dole LPO Duhamel: réfection toitures terrasse bâtiment A coût opération: 620 000 € TDC en cours de travaux
- Lons-le-Saunier LEGTA Mancy: levée prescriptions commission de sécurité coût opération:
 980 000 € TDC en cours d'études
- Morez LPO Berard : mise en conformité de l'escalier monumental coût opération : 940 000 €
 TDC en cours d'études
- Poligny LPO Friant : modernisation des locaux du site des Oratoriens coût opération : 14 100 000 € TDC en cours de travaux

Département de la Nièvre (58)

→ Opérations réceptionnées en 2024 :

 Château-Chinon - LPA du Morvan : installation ombrière sur la pisciculture de Vermenoux et ombrière photovoltaïque sur la pisciculture de Corancy – coût opération : 2 200 000 €

→ Opérations en cours en 2024 :

- Challuy Legta de Nevers-Cosne-Plagny: restructuration de la restauration coût opération:
 2 020 000 € TDC en cours d'études
- Fourchambault LP Pierre Bérégovoy : travaux sur la restauration coût opération : 3 200 000 € TDC en cours d'études

Département de la Haute-Saône (70)

→ Opérations réceptionnées en 2023 :

- Héricourt LPO Aragon :
 - prayalement des façades des logements de fonction coût opération : 500 000 €
 - mise en conformité du désenfumage de l'internat coût opération : 550 000 €

→ Opérations en cours en 2024 :

• **Vesoul - Lycées Belin-Munier :** construction du service commun de restauration et de logements de fonction – coût opération : 13 100 000 € TDC – en cours de travaux

Département de la Saône et Loire (71)

→ Opérations réceptionnées en 2023 et 2024 :

- Chalon-sur-Saône Lycée polyvalent Mathias: rénovation du gymnase, dont le mur d'escalade (bâtiment 4) – coût opération: 3 700 000 € TDC
- Chalon-sur-Saône Lycée Technologique Nicéphore Niépce : rénovation de l'atelier chaudronnerie – coût opération : 2 330 000 € TDC
- Tournus Lycée agricole Les Perrières : réfection et amélioration thermique du gymnase et de l'amphithéâtre – coût opération : 1 600 000 € TDC

- Blanzy LP Claudie Haigneré: accompagnement de la fusion des deux lycées et intégration de l'IFSI – coût opération: 9 840 000 € TDC – en cours de travaux
- Cluny Lycée général et technologique La Prat's: restauration de l'internat, bâtiment B coût opération: 13 300 000 € TDC – en cours de travaux
- Louhans Lycée polyvalent Henri Vincenot : création d'ascenseurs pour les bâtiments B et C coût opération : 600 000 € TDC en cours d'études
- Chalon-sur-Saône Lycée général Pontus de Tyard : réfection totale des façades des bâtiments D et F et façade ouest bâtiment A coût opération : 2 550 000 € TDC en cours de travaux
- Mâcon Lycée général et technologique Lamartine : rationalisation des installations de chauffage, ventilation, ECS et optimisation énergétique – coût opération : 1 900 000 € TDC – en cours d'études
- Montceau-les-Mines Lycée général et technologique Henri Parriat : construction d'un bâtiment « Atelier » pour les agents avec démolition du bâtiment n° 17, et réfection complète du bâtiment n° 11 « Externat » – coût opération : 10 375 000 € TDC – en cours de travaux

Département de l'Yonne (89)

→ Opérations réceptionnées en 2023 :

• **Joigny - Lycée polyvalent Louis Davier :** construction d'une chaufferie biomasse commune à Jules Verne et Davier – coût opération : 3 030 000 € TDC

→ Opérations en cours en 2024 :

- Auxerre Lycée polyvalent Jean-Joseph Fourier: réaménagements pour augmentation de la capacité d'accueil (fusion Saint-Germain) et réhabilitation bâtiments 4 et 9 – coût opération: 10 050 000 € TDC – en cours d'études
- Avallon Lycée polyvalent du Parc des Chaumes : restructuration de la demi-pension coût opération : 7 200 000 € TDC – en cours de travaux
- Joigny EREA Jules Verne: amélioration thermique des bâtiments E « Externat », F « Internatexternat » et G « Internat-logements-infirmerie » – coût opération: 7 000 000 € TDC – en cours de travaux
- Tonnerre Lycée polyvalent Chevalier d'Eon : aménagements des bâtiments A et B pour installation du foyer et déplacement de locaux qui en découle – coût opération : 1 300 000 € TDC – en cours de travaux

Département du Territoire de Belfort (90)

→ Opérations réceptionnées en 2023 :

• Bavilliers - LP Diderot: réfection verrières service restauration et réparation grêle — coût opération: 750 000 € TDC

- Belfort LGT Condorcet: mise aux normes et regroupement des externats coût opération:
 7 600 000 € TDC en cours d'études
- Belfort LGT LP Follereau :
 - levée prescription commission de sécurité coût opération : 776 000€ TDC en cours de travaux
 - accès aux organes de sécurité des combles de l'ensemble du lycée coût opération : 467 000 € TDC – en cours de travaux
 - rénovation thermique et amélioration accessibilité bâtiment B coût opération : 4 200 000 € TDC – en cours d'études
- Valdoie LEGTA Lucien Quelet :
 - reprise étanchéité des douches de l'internat coût opération : 410 000 € en cours de travaux
 - o mise en conformité des gaines de désenfumage de l'internat : coût opération :700 000 € TDC en cours d'études
- Belfort : construction du bâtiment Énergie coût opération : 25 000 000 € TDC- en cours d'études



Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) ambitieux -> 843 MC pour les lycées

Dans un contexte fortement complexifié par les conséquences des crises internationales (hausses de l'inflation et hausse des taux d'intérêts), le Conseil régional a fait le choix de doter la collectivité d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2024-2030. Ce PPI vise à conserver à la Région les moyens d'agir, tout en maintenant les dépenses à un niveau soutenable pour ne pas obérer la prospective budgétaire.

Adopté en décembre 2023, le plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2024-2030 est doté de 2,3 milliards d'euros nouveaux, qui s'ajouteront au stock d'investissements déjà votés (1,5 milliard d'euros), dont 697 M€ pour le patrimoine des lycées et 146,2 M€ pour l'équipement des lycées

A ce titre, sont privilégiées des rénovations plus globales sur :

- · Les bâtiments vétustes et particulièrement énergivores,
- Les demi-pensions dont les dysfonctionnements ne peuvent plus trouver de réponse dans des réparations ponctuelles et nécessitent un traitement global.

Patrimoine des lycées 697 M€

Le parc immobilier des 128 lycées publics de la région, réparti sur 224 sites, comporte 1 400 bâtiments représentant 2,3 millions de mètres carrés plancher.

Dans la gestion de son parc, la Région doit répondre à trois enjeux prioritaires :

l'accueil des usagers en sécurité, la sobriété énergétique des bâtiments, l'adaptation des lycées aux besoins de la pédagogie.

Ainsi, sur la période, **697 M€** seront consacrés au patrimoine des lycées, dont notamment :

- 322 M€ pour la maintenance du patrimoine des lycées, les grosses réparations et l'adaptation des locaux
- 202,2 M€ pour des opérations de restructuration et de réhabilitation des lycées
- 85,1 M€ pour des opérations de gestion et d'optimisation énergétique ou de solarisation
- 53 M€ pour des travaux d'accessibilité

Equipement des lycées 146,2 M€

La politique d'équipement des lycées répond aux besoins des établissements en termes

- d'équipement général nécessaire au travail des agents des lycées, ainsi que d'acquisition et de renouvellement des mobiliers (externats, internats, demi-pensions, ateliers), des équipements d'infirmerie, des véhicules...
- d'équipement pédagogique permettant de compléter et renouveler les équipements des filières d'enseignement général, technologique et professionnel : machines, équipements sportifs, bancs didactiques, matériels de laboratoire...

Sur la période, 146,2 M€ seront consacrés à l'équipement des lycées, dont notamment :

- 77,5 M€ pour les équipements des lycées au titre du plan pluriannuel d'équipement
- 35 M€ pour les équipements informatiques
- 23,18 M€ pour les équipements de restauration
- 10,5 M€ dans le cadre du soutien aux investissements des établissements privés



Des mesures pour faire face à la forte hausse des dépenses énergétiques

Depuis l'an dernier, afin de faire face à la hausse des coûts de l'énergie, qui se ressent directement dans les établissements, la Région a pris un certain nombre de mesures. En particulier :

La dotation globale de fonctionnement des lycées a augmenté en 2024 de près de 4 % par rapport à 2023 (soit + 21 % en quatre ans), essentiellement pour faire face au renchérissement du prix des énergies. Elle s'élève ainsi à 46,4 M€. Les dotations initiales sont en outre complétées en cours d'année en cas de nécessité financière des établissements.

Chaque établissement est invité à poursuivre ses actions de mise en œuvre du plan de sobriété énergétique (PSE), selon les recommandations diffusées par la Région depuis 2022.

 Un service de onze personnes à la Région est dédié aux questions de l'énergie dans les lycées et peut intervenir en conseil auprès des 128 établissements de Bourgogne-Franche-Comté.



Des tarifs maintenus à l'identique pour les services de restauration et d'internat

Pour 2025, afin de protéger les ménages les plus modestes de la hausse des prix, la Région a décidé de ne pas augmenter les tarifs de restauration et d'internat et de maintenir la tarification votée pour 2024, tout en s'assurant que les établissements disposent de recettes suffisantes à l'achat de denrées et à la préparation de repas de qualité.

Ainsi, la Région Bourgogne-Franche-Comté a décidé de :

- → Maintenir en 2025 les tarifs 2024 pour la restauration et pour l'hébergement (avec un ajustement aux centimes sur les tarifs internat)
- Maintenir à 18 % le taux de prélèvement régional sur les recettes restauration et hébergement des lycées (dispositif « FARPI », qui correspond à la contribution des usagers à la rémunération du personnel affecté à la mission).
- Parallèlement, il est proposé de reconduire les dispositifs de tarification sociale, en appliquant l'actualisation annuelle des plafonds de revenus des bourses d'Etat et d'augmenter le nombre de bénéficiaires potentiels se trouvant à la frange d'éligibilité à la bourse, en relevant le plafond de revenus fixé pour accéder à l'aide aux non-boursiers.

En chiffres:

- 10 € : c'est le coût réel d'un repas (toutes dépenses incluses).
- Dans les lycées publics, la région compte 49 379 demi-pensionnaires et 14 642 internes sur les 84 172 lycéens du public.
- Les 118 services de restauration des lycées publics délivrent 10 millions de repas par an.
- Les services d'hébergement assurent 3 millions de nuitées par an.

Forfaits repas

Type de forfait/ repas	2022-2023	2023-2024	2024-2025
5 jours	3,41 €	3,58€	3,58 €
4 jours	3,63 €	3,81€	3,81 €
3 jours	3,99€	4.19€	4.19€
Ticket	4,62 €	4,85 €	4,85€

Forfait d'internat :

Forfait 4 nuitées : 1 764 € / an

À noter : les tarifs appliqués sont différents pour les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).



Tarification sociale pour la restauration et l'internat

<u>Aides aux boursiers</u> (lycées publics et privés sous contrat): 56 962 demi-pensionnaires et 19 559 internes. Depuis 2019, la Région accorde une <u>aide financière systématique à tous les boursiers internes et demi-pensionnaires</u>. A ce titre, plus de 12 000 familles perçoivent une aide unique, forfaitaire et annuelle, dont le montant est dégressif en fonction du niveau de bourse de l'élève. Les aides régionales permettent, en complément des bourses d'Etat les plus élevées, d'assurer la gratuité totale pour environ 5 000 demi-pensionnaires et 700 internes en 2023/2024.

Confortation du nouvel échelon de bourse :

Au titre de la tarification sociale, la Région maintient pour la troisième année consécutive le nouvel échelon de bourse pour les ménages qui sont juste au-dessus des plafonds pour obtenir une bourse d'État.

Pour 2025, la Région va relever le plafond de revenus fixé pour l'accès au dispositif d'aide aux familles de nonboursiers, de manière à augmenter le nombre de bénéficiaires potentiels.

Ce sont ainsi plus de 1 000 familles supplémentaires qui bénéficieront de ce soutien, en plus des 12 000 familles boursières d'État. Au total, 17 % des familles d'internes ou de demi-pensionnaires scolarisés dans des lycées publics ou privés sous contrat seront soutenues financièrement par la Région.

Avec l'augmentation de l'aide aux boursiers et la création de la tranche régionale, le soutien financier de la Région aux familles se déclinera ainsi :

Niveaux de bourse (montant de l'aide régionale par an et par élève)							
	Échelon « Région »	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5	Échelon 6
Demi- pensionnaire	130 €	160 €	160€	160€	180 €	180 €	180€
Interne	250 €	300 €	300 €	350 €	350 €	400 €	400 €

Les familles concernées par l'échelon « Région » sont des ménages dont le revenu annuel est compris dans les tranches de revenus suivantes :



Plafonds de revenus pour le dispositif régional d'aide aux non-boursiers (échelon « Région »)

Revenus 2023 avec l'avis d'imposition 2024

Nb d'enfants à charge	Revenu minimum (Plafonds de la bourse nationale – Barème 2024/2025)	Plafonds de revenu		
1 enfant	21 370	27 141		
2 enfants	23 012	33 404		
3 enfants	26 299	39 667		
4 enfants	30 409	45 930		
5 enfants	35 519	52 193		
6 enfants	39 451	58 456		
7 enfants	44 382	64 719		
8 enfants	49 314	70 982		

Les dossiers seront à renseigner sur une plateforme dédiée, qui permettra aux familles de vérifier leur éligibilité et de déposer leur demande entre le 9 septembre 2024 et le 14 février 2025. L'aide sera versée en une seule fois après acceptation du dossier par la Région.

https://aide-lycnon-boursier.bourgognefranchecomte.fr/

À noter : la Région met par ailleurs à disposition des établissements un dispositif d'appui de 200 000 €, qui peut être mobilisé pour répondre, au cas par cas, aux situations délicates des familles dont les enfants ne sont pas boursiers.

La Région prévoit pour 2024-2025 de faire voter un budget de 3.5 M€ entièrement consacré à l'aide sociale pour la restauration et l'hébergement.



L'alimentation locale et bio dans les cantines des lycées

La Bourgogne-Franche-Comté étant l'une des Régions les plus agricoles de France, la collectivité est particulièrement attachée à ce que la restauration scolaire fournisse une alimentation saine pour les jeunes, rémunératrice pour les agriculteurs et accessible à tous.

Chaque jour, les agents de la Région confectionnent plus de 60 000 repas, soit 10 millions de repas par an. Proposer une restauration collective de qualité est un objectif ancien puisque l'engagement d'offrir 50 % de produits locaux dans les assiettes a été pris durant le mandat précédent, avant même que la loi Egalim ne soit promulguée.

La Région Bourgogne-Franche-Comté est l'une des premières à avoir mis en place un outil de suivi de l'origine des produits achetés par les lycées (Easylis), lequel permet de connaître l'origine et de mesurer les efforts faits et à faire. Elle développe ainsi un accompagnement renforcé des équipes de restauration. Réseau de cuisiniers, installation de matériel adapté pour le stockage et la préparation de produits frais et bruts, formations, mise en valeur des démarches vertueuses, lutte contre le gaspillage alimentaire...: le recours à une alimentation de qualité provenant des circuits courts, dont des produits bio, demande d'activer tous les leviers.

• Expérimentation de relocalisation des achats de denrées alimentaires pour 21 lycées depuis le 1^{er} janvier 2023 :

Afin de travailler également à la mise à disposition d'une offre en produits locaux et bio adaptée à la restauration collective des lycées, la Région a lancé en 2023 une expérimentation avec les établissements sur les bassins de Dijon et de Besançon en mettant en place un achat groupé de denrées par des appels d'offres ciblés via la centrale d'achats régionale. Objectif : permettre un meilleur porter à connaissance des besoins pour offrir des débouchés au monde agricole local.

La collectivité régionale a mis à disposition, via la centrale d'achat de la Région, des marchés en direction du bio et du local avec des outils de suivi et de gestion des commandes.

→ 21 lycées sont partenaires de cette expérimentation visant la relocalisation de l'alimentation (10 sur Dijon et 11 sur Besançon).

Cette démarche a débuté en 2023 et les résultats sont en nette progression chaque année. Les achats de produits locaux et bio et Egalim (proximité et qualité) pour la totalité de ces établissements représentent 45% des denrées alimentaires consommées sur l'année scolaire 2023/2024, contre 35 % sur l'année précédente, après avoir lancé quatre marchés: fruits et légumes frais bio et locaux, fruits et légumes mono-produits surgelés bio/HVE/conventionnels, produits laitiers locaux/bio/conventionnels et produits carnés: viandes bovine/porcine/volaille locales/bio/SIQO et conventionnelles (à comparer avec les 37,2 % à l'échelle de nos 128 lycées, soit en augmentation de plus de 8 points).

• Une charte qualité renouvelée

Le renouvellement de notre charte qualité a été voté en avril 2024 pour les cinq prochaines années scolaires (2024 à 2028). Ce document s'appuie sur l'expérience de la charte 2018-2022 et sur les nombreux échanges menés avec les lycées impliqués. Il comptabilise 35 sous-engagements simples et lisibles, structurés autour de trois axes : qualité gustative, qualité de service et qualité durable.

• Concours de chefs de cuisine : des talents au menu !

L'année 2024-2025 verra la 2^e édition du concours de chefs de cuisine, initié en 2024 à Château-Chinon. Un concours qui permet de valoriser le potentiel culinaire des équipes de restauration, leur créativité et leur esprit d'équipe, tout en mettant en lumière les divers métiers qui se mettent au quotidien au service des lycéens.



Un transport scolaire régional gratuit pour les élèves ayants droit

La Région assure le transport ou aide financièrement chaque année 126 500 élèves. Ce service est assuré par l'intermédiaire du réseau TER Mobigo Bourgogne-Franche-Comté (6 000 élèves concernés), les lignes routières MOBIGO (9 950 élèves concernés) et plus de 2 700 circuits spéciaux scolaires (110 500 élèves concernés).

La Région y consacre pour cette année scolaire 150,27 M€.

Dans le cadre de ses renouvellements de marchés, la Région porte une politique ambitieuse en matière de transition énergétique.

Lors des appels d'offres de 2024, 154 véhicules neufs ont été affectés au réseau routier Mobigo à compter du 2 septembre 2024 :

- 4 autocars roulant avec une motorisation EURO VI (diesel) et 1 autocar en hybride diesel
- 114 autocars circulant avec des biocarburants (dont 36 en hybride biocarburant)
- 35 autocars 100 % électriques seront mis en service au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2024/2025

Au total, depuis 2021, la Région a renouvelé 2 688 autocars. La part des véhicules diesel est en constante diminution :

- En 2021, 90 % des véhicules renouvelés l'étaient en diesel
- En 2022, cette part était ramenée à 25 %
- En 2023, seulement 8 % des véhicules renouvelés l'ont été avec une motorisation diesel
- En 2024, cette part chute à seulement 3 % du total.

Par ailleurs, depuis la rentrée de septembre 2019, la Région a fait le choix de déployer, sur les circuits scolaires Mobigo, une billettique scolaire. Les élèves sont titulaires d'une carte sans-contact valable plusieurs années et les 2 700 autocars du réseau sont équipés de valideurs.

À chaque montée dans le véhicule, l'élève doit présenter sa carte au conducteur et devant le valideur. Ce simple geste permet de renforcer la sécurité des élèves transportés, de disposer d'une liste nominative actualisée des élèves effectivement à bord en cas d'incident, et de prévenir les familles de tout type d'événement par l'envoi de SMS.



Des aides pour les ressources pédagogiques et pour l'équipement professionnel et informatique

Des aides pour les ressources pédagogiques et l'équipement professionnel

Pour les lycéens inscrits en filières professionnelles, la Région participe à la prise en charge de tout ou partie du premier équipement professionnel. Sont concernées les sections industrielles, bâtiment, automobiles, hôtelières, sanitaires et sociales... La subvention allouée aux établissements permet aux familles de réduire considérablement leur contribution financière.

La Région met également en place les mesures nécessaires pour que les manuels scolaires et les ressources pédagogiques restent en général gratuits pour les familles.

Ordil, un équipement informatique individuel gratuit, étendu aux élèves de BTS

Chaque établissement est doté, depuis 2021, d'un stock d'ordinateurs portables de prêt à destination des lycéens pour toute la durée de leur scolarité. Selon leur connaissance de la situation des familles et des besoins pédagogiques, les lycées (publics et privés) attribuent les ordinateurs en début d'année scolaire.

Les élèves de BTS et les élèves internes, quel que soit leur niveau, sont aujourd'hui éligibles au dispositif Ordil.

- Celui-ci représente aujourd'hui un parc informatique de plus de 7 000 ordinateurs portables.
- L'ensemble du dispositif Région, financé à 80 % par les fonds européens, représente un budget de plus de 3 M€.



Des outils numériques adaptés

Eclat-BFC

Né de la collaboration exemplaire et unique en France nouée entre la Région, les Départements, les Communes et les autorités académiques, Eclat-BFC est une plateforme qui propose depuis la rentrée 2019 un espace numérique de travail (ENT) commun aux écoles, collèges et lycées de la région.

En 2024, de nouvelles versions de l'espace numérique de travail Éclat-bfc ont été déployées, permettant d'améliorer la couverture fonctionnelle de l'outil et de mieux répondre aux attentes des usagers. Éclat-bfc compte plus de 250 000 comptes utilisateurs, dont plus de 87 000 élèves, plus de 9 000 enseignants et plus de 154 000 responsables légaux.

La plateforme régionale des stages

Étant la collectivité compétente en matière de découverte des métiers et des formations pour les adultes et, depuis 2018, pour les scolaires étudiants et apprentis, la Région poursuit quatre ambitions :

- 1. Renouveler les approches pour présenter les métiers et les formations
- 2. Donner les mêmes chances à tous d'observer et d'expérimenter les métiers
- 3. Faciliter l'accès à l'information
- 4. Valoriser l'excellence des métiers et des gestes professionnels
- Depuis l'an dernier, la Région a mis en place, en lien avec les autorités académiques et en s'appuyant sur le réseau des acteurs du Service public régional de l'orientation (SPRO), une plateforme régionale et un ensemble de services qui s'étoffent chaque année.

Cette plateforme numérique permet aux collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi de trouver un stage et de découvrir des métiers en proposant 5 000 offres dans des secteurs variés, sur l'ensemble du territoire régional.

Cette initiative a pour objectif de renforcer l'employabilité de la région en facilitant à la fois le choix et l'accès à des stages de qualité. Elle est particulièrement utile pour les jeunes qui ne disposent pas, via leur famille ou leurs amis, d'un réseau professionnel étoffé ou en capacité de les aider dans cette recherche de stages.

Lien: stages.bourgognefranchecomte.fr

https://stages.bourgognefranchecomte.fr/



Offrir une information riche à destination de tous les publics grâce au numérique, à la réalité virtuelle et aux rencontres avec les professionnels

Explore demain, une plateforme numérique dédiée à l'orientation

Mis en ligne en 2023 à l'occasion de l'inauguration du salon « Explore les métiers », le site Internet « Explore demain » est un outil produit par le GIP Emfor, avec le soutien financier de la Région et de l'État.

Toutes les informations relatives à l'orientation et à la formation y sont réunies sur un même outil, accessible à tous les publics, suivant six profils différenciés : collégiens, lycéens, étudiants, alternants, en activité, en recherche d'emploi.

Adresse: www.explore-demain.fr

Cléor

Cet outil permet à tous, jeunes et adultes, de découvrir les métiers selon leurs centres d'intérêt, leurs compétences ou leurs expériences, et accompagne les choix grâce à la mise en relation des informations régionales sur l'emploi, les recrutements et les formations.

Adresse: https://bourgogne-franche-comte.cleor.org/

→ <u>La Galerie de l'orientation</u> (pour les élèves de collège et de lycée et leurs parents) :

Cette plateforme rassemble les ressources existantes de l'ONISEP, complétées des informations disponibles en région. Elle met gratuitement à disposition des informations qui sont habituellement payantes, au bénéfice des élèves des 530 établissements de la région (collèges et lycées, publics et privés).

La Galerie de l'orientation est accessible :

- Via l'ENT Eclat-BFC, rubrique « Orientation »
- Via la page d'accueil de la Galerie de l'orientation : https://orientation-bourgognefranchecomte.onisep.fr (codes d'accès à solliciter auprès de l'établissement).

→ <u>550 casques de réalité virtuelle mis à disposition</u> (pour les jeunes des collèges et des lycées)

Les casques de réalité virtuelle acquis par la Région dans le cadre de son Plan d'accélération de l'investissement régional (600 000 €) permettent la découverte immersive, à 360°, de plus de 200 métiers par l'intermédiaire d'une expérience sensible et ludique. Ces casques – dont l'usage est conçu en partenariat avec les autorités académiques – sont alimentés grâce à des environnements virtuels imaginés par l'entreprise Métiers 360. Certaines vidéos sont tournées dans des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté, valorisant des spécificités régionales : les métiers d'art, les métiers de l'industrie, ceux de l'agriculture, par exemple.

En 2022-2023, 145 établissements (collèges, lycées, EREA, CIO...) ont été bénéficiaires de cet outil.

« Explor'actions métiers » (pour les équipes éducatives souhaitant faire découvrir un secteur d'activité ou un métier). Cette application, disponible sur l'ENT, permet l'accès, via un moteur de recherche géolocalisé et thématique, à toutes les actions dédiées à la découverte des métiers proposées aux établissements scolaires par des branches professionnelles, entreprises, associations ou organisations.

Tous les acteurs proposant des actions de « découverte métiers » peuvent contribuer.

Renseignements: exploraction-metiers@bourgognefranchecomte.fr

Numérique responsable : sensibiliser les usagers

La Région va poursuivre ses actions pour un numérique plus responsable. Elle souhaite encourager des pratiques numériques plus respectueuses de l'environnement, plus éthiques et plus inclusives, et sensibiliser les usagers notamment les jeunes générations.

Elle prévoit de lancer un concours d'affiche à destination des élèves des établissements. Ce concours vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux du numérique responsable et à encourager leur créativité et leur engagement.



L'orientation et les actions péri-pédagogiques à destination des jeunes

Pour favoriser l'orientation des jeunes, la Région Bourgogne-Franche-Comté organise et soutient des événements permettant la découverte et la pratique du geste professionnel

« Explore les métiers »

Tous les deux ans, la Région Bourgogne-Franche-Comté organise un rendez-vous majeur : « Explore les métiers », un événement permettant la découverte et la pratique du geste professionnel. En 2025, il se tiendra les 19 et 20 mars, au Parc des Expositions de Dijon. Pour la première édition en 2023, **plus de 7 000 visiteurs** sont venus sur deux jours découvrir les métiers, discuter avec les jeunes compétiteurs de la Compétition des métiers « WorldSkills » et échanger avec les acteurs de l'orientation.

Concours régional « Je filme le métier qui me plaît »

Ce concours est proposé à un public jeune issu de la formation initiale, de l'apprentissage ou suivi en mission locale. Il invite les jeunes à filmer un métier. Une cérémonie nationale déclinée en région récompense les meilleures réalisations.

Les inscriptions pour l'édition 2025 sont déjà ouvertes et se clôtureront le 17 janvier 2025.

En 2024, Au niveau régional, 58 films étaient en compétition. Ils étaient présentés par des jeunes issus d'établissements d'enseignement (collèges, lycées, CFA, MFR, écoles du supérieur) et de structures associatives ou d'accompagnement (missions locales) de Bourgogne-Franche-Comté. Six lauréats régionaux ont été récompensés.

Plus d'information : https://jefilmelemetierquimeplait.tv/

> Compétition des métiers « WorldSkills »

Il s'agit d'épreuves où s'affrontent jusqu'au niveau mondial des jeunes de moins de 23 ans dans leur métier. Véritable tremplin mais aussi vitrine pour les filières professionnelles, la Compétition des métiers permet de faire connaître aux jeunes, par leurs pairs, l'excellence du geste et la passion pour un métier. Les jeunes primés deviennent ainsi des ambassadeurs régionaux, prêts à rencontrer les plus jeunes et à échanger avec eux.

L'équipe de Bourgogne-Franche-Comté se prépare d'ores et déjà pour la compétition nationale qui se déroulera à Lyon du 10 au 15 septembre 2024 pour la 47e Compétition WorldSkills.

Plus d'information: www.worldskills-france.org



La Région a développé divers modes d'intervention et de financement pour permettre aux lycées de mener des actions péri-pédagogiques et culturelles.

→ ÉVEIL

L'enveloppe de 808 189 € affectée pour 2023/2024 à ce dispositif a permis de financer 659 projets dans les lycées, sur les thématiques « Éducation artistique, culturelle, scientifique », « Santé, conduites à risques, sport » et « Citoyenneté, laïcité, droits, discriminations, solidarités ».

DISPOSITIF OSE

A l'occasion de la deuxième édition de l'appel à projets OSE (« Oser Semer ses Envies), 12 lycées ont déposé un projet, dont la particularité est d'être pensé et porté par des lycéens, au bénéfice de tous. Une journée de restitution en présence des élèves a eu lieu le jeudi 23 mai 2024 au lycée Simone Weil à Dijon (21) pour valoriser le travail engagé et favoriser un temps d'échanges et de partage.

ÉCHAPPÉE LITTÉRAIRE

Entre novembre 2023 et mai 2024, dans les 22 lycées retenus, 44 rencontres ont été organisées avec les auteurs et autrices sélectionnés pour L'Échappée littéraire. Sur les 600 élèves participant à ces rencontres, 426 ont voté pour élire leur roman et BD préférés. L'année s'est clôturée avec une « déambulation littéraire » le jeudi 30 mai au lycée Henri Vincenot à Louhans.

→ BFC REPORTER

Encadrés par des journalistes et l'équipe enseignante, les élèves des dix classes participantes l'an passé avaient pour défi de réaliser, sur le terrain, des reportages, des interviews, des photos et des dessins de presse sur la thématique retenue cette année: « La restauration scolaire vue par les élèves ». Le magazine de 40 pages confectionné à l'issue du « hackathon » a été diffusé en format papier aux participants et est disponible sur le site Internet de la Région.

→ ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

Cinéma, spectacle vivant, musiques actuelles, arts plastiques, littérature, architecture et patrimoine : pour chacune de ces esthétiques, un dispositif de sensibilisation, de découverte de lieux, de pratiques artistiques, de rencontres avec les artistes et les œuvres sont proposés à l'ensemble des établissements scolaires (lycées et CFA). Pas moins de 21 000 jeunes ont profité l'an passé de ces dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

→ ÉCOLYCÉE

113 lycées sur les 128 de la région sont inscrits à ce jour dans cette démarche. 10 nouveaux lycées sont labellisés Ecolycée en 2024. Ils recevront le trophée à l'occasion d'une « journée écolycée » en novembre prochain.

→ ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

Ce dispositif, financé par la Région, est porté par l'Association FETE. Le Plan Egalité Lycées (PEL) permet aux lycées volontaires de travailler sur la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes. Objectif : dans une trentaine d'établissements, sensibiliser les équipes pédagogiques à la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et faire réfléchir les élèves sur la place des femmes dans le monde du travail aujourd'hui.



La stratégie régionale « Éducation-formation »

Le nouveau Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) 2023-2028, voté lors de l'assemblée plénière du 15 décembre 2023, fixe une trajectoire pour les six années à venir en matière d'orientation et de qualification des jeunes et des actifs. Il trace les lignes directrices qui donneront le sens des décisions annuelles incombant aux pouvoirs publics sur ces sujets.

Le fruit de ces concertations a abouti à la formalisation des orientations, des mesures et des engagements, avec le souci constant d'une bonne articulation avec les autres stratégies régionales.

Ce nouveau contrat met notamment l'accent sur les transitions (écologiques, numériques, sociétales), sur l'innovation pédagogique et sur la capacité des acteurs à travailler ensemble.

Le CPRDFOP a été élaboré par la Région au sein du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP). La réflexion s'est appuyée sur une large concertation avec les acteurs de terrain (y compris les usagers du service de l'éducation) et les services de l'Etat. Il a pour socle un état des lieux détaillé de la situation existante fourni par Emfor (documents disponibles sur le site Internet de la Région https://jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr/formation-orientation/.

Le CPRDFOP est en outre rédigé de manière à intégrer les grands axes des autres schémas structurants régionaux.

Il est décliné en cinq engagements ...

- Suivre l'évolution des métiers, des compétences et du rapport au travail via le développement de solutions de formation (certifiantes, qualifiantes ou non) et d'orientation « agiles » ;
- 2. Sécuriser les parcours et renforcer l'attractivité des territoires par le développement de solutions partenariales ;
- **3.** Accompagner les transitions sociétales, écologiques et numériques avec la mobilisation des entreprises, des employeurs publics et associatifs et des acteurs de la formation ;
- **4.** Valoriser des filières d'avenir et des métiers en tension via la mise en place d'une feuille de route commune (voie scolaire, en apprentissage, formation continue) ;
- **5.** Faire vivre la dynamique partenariale en organisant une rencontre annuelle économie / emploi / orientation / formation professionnelle.

... et 18 mesures concrètes dont certaines déjà engagées, notamment :

- Organisation d'une rencontre annuelle sur les thèmes de l'emploi et de la formation
- Mise en place d'une cellule régionale de gestion de la carte des formations
- Mise en place d'une plateforme régionale des stages
- Décisions de colorations de formations en lycées (plus de 30 cette année)...

Le CPRDFOP fera l'objet d'un suivi et de bilans réguliers au sein de l'instance partenariale du CREFOP.



Lundi 2 septembre : visites de rentrée

Lundi 2 septembre 2024, à l'occasion de la rentrée scolaire, Willy Bourgeois, vice-président en charge notamment des lycées, de l'offre de formation, de l'apprentissage et de l'orientation, visitera deux établissements du territoire, l'un en Côte-d'Or et l'autre dans le Jura.

MATIN

■ 10h30 : visite du Lycée polyvalent Clos Maire à Beaune (Côte-d'Or)

Travaux en cours:

- Réfection totale des façades des bâtiments A, C, D, E et H (isolation par l'extérieur) et toiture bâtiment B
- → Coût de l'opération : 6 400 000 € TDC



APRES-MIDI

• 15h00 : visite du Lycée polyvalent Victor Bérard à Morez (Jura)

Travaux à venir – études en cours :

- → Mise en conformité de l'escalier monumental
- → Coût de l'opération : 940 000 € TDC

Evolution de la carte des formations :

Ouverture d'un BAC pro « Optique photonique-Technologie de la lumière » à la rentrée 2024





Ma Région | avancer, partager